



Réf. Commune :  
2024/0022

Réf. Arlon :

Concerne :  
Avis d'annonce de projet

Agent traitant :  
Vincent Cornet

vincent.cornet@durbuy.be

Administration  
Communale  
✉ Basse Cour, 13  
6940 Barvaux

☎ 086/219.811 (général)  
☎ 086/219.826  
(Urbanisme)

[www.durbuy.be](http://www.durbuy.be)

Jours et heures d'ouverture

Lundi au vendredi  
de 09 H. à 12 H sur rdv.



**ANNEXE 25**



Wallonie

**URBANISME  
AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur THOMAS PIRON SA pour Kortleven demeurant La BESACE 14 à 6850 Paliseul.

Le terrain concerné est situé Rue des Primevères à 6940 Durbuy et cadastré division 2, section C n°914B4.

Le projet est de type : régularisation d'une maison unifamiliale en gîte, et présente les caractéristiques suivantes :

Écarts aux permis d'urbanisation portant sur :

- Destination : lotissement pour les habitations privées unifamiliale ;
- Matériaux : teinte de la brique.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h à l'adresse suivante : Durbuy, Service Urbanisme, Basse Cour 13, 6940 Durbuy :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Rensonnet Véronique, téléphone : 086/219826, mail : [veronique.rensonnet@durbuy.be](mailto:veronique.rensonnet@durbuy.be), dont le bureau se trouve Service Urbanisme, Basse Cour 13, 6940 Durbuy .

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 1er mars 2024 au 22 mars 2024 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Durbuy, Basse Cour 13 à 6940 Durbuy ;
- par courrier électronique aux adresses suivantes : [urbanisme@durbuy.be](mailto:urbanisme@durbuy.be);

Fait à Durbuy, le 26 février 2024

POUR LE COLLÈGE COMMUNAL,  
Le Directeur Général, Le Bourgmestre,



Olivier BRISBOIS

Philippe BONTEMPS